



## COMPTE-RENDU

# Atelier Sentinelle MSSanté

Atelier #5 du 30/06/2023

Statut : Validé | Classification : Publique | Version : v1



## 1. OBJET DU COMPTE-RENDU

Objet	Comité opérateurs – Irritants Sentinelle – Atelier #4
Date	30 juin 2023
Type de réunion	Atelier
Rédacteur <sup>1</sup>	Mike GUEYE

### Documents de référence

- Support de présentation «MSS\_comité\_opérateurs\_Sentinelle\_4\_20230608.pptx»

## 2. INTERVENANTS

Nom	Prénom	Entité	Fonction
BRIS	Edouard	ANS	Régulation espace de confiance
GUEYE	Mike	ANS	Régulation espace de confiance

<sup>1</sup> Personne en charge de la rédaction du compte rendu de la réunion

### 3. COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE

- I. Introduction
  - a. Avancement depuis atelier #4
  - b. Planning prévisionnel actualisé
  - c. Stratégie de mise à disposition des évolution Sentinelle
- II. Irritant #1 : BAL cabinet libéral
  - a. Focus sur les rôles des utilisateurs des BAL
  - b. Revue des exigences Draft v0.1
- III. Irritant #2 : Délégation de BAL, dont accès secrétaires médicales
  - a. Revue des exigences Draft v0.1
- IV. Mécanisme d'autoconfiguration par URL
- V. Suite des travaux

III. Restitution	Auteur/Emetteur :	Date de la réunion :
	Mike GUEYE	30/06/23

#	Acteur	Objet	Question / Remarque	Réponse
1	APICEM	#1	Besoin de précisions sur la possibilité que Mailiz offre le nouveau type de BAL	Avec l'état des lieux effectué (~178 000 BAL libérales par les Opérateurs, ~250 000 BAL Mailiz), il s'agira d'obtenir la bonne stratégie afin de pouvoir équiper la population libérale le plus rapidement possible. A priori Mailiz ne devrait pas se positionner sur ce périmètre dans le cas où des offres sont portées par le reste de l'Espace de Confiance
2	MIPIH	#1	Attendez-vous un retour de calendrier concernant les pilotes/RETEX ?	Nous ne sommes pas encore à la phase de calendrier, il s'agit plutôt d'identifier des cabinets qui utilisent à date des fonctions similaires à celles débattues lors de nos ateliers. Cabinets qui pourraient faire l'objet d'un RETEX sur ces fonctions. Également, il est possible de nous faire des retours directement sur des contextes que vous trouvez intéressants
3	MIPIH	#1	Incompréhension sur la notion de titulaire, cotitulaire et délégataire. Quelles sont les différences ?	La 1ère différence structurante étant qu'un titulaire et un cotitulaire peuvent posséder des BAL en leur nom propre. Ce qui n'est pas le cas pour une secrétaire médicale qui sera délégataire. De plus, elles ne seront pas déclarées dans l'annuaire santé.

4	MIPIH	#1	Est-il possible qu'un admin définisse les cotitulaires et délégataires ?	La mise en place des délégataires doit rester à l'initiative du titulaire et des cotitulaires. Elle peut être fonctionnellement effectuée par les administrateurs
5	MIPIH	#1	Il existe un risque d'introduire de la confusion auprès des utilisateurs finaux en introduisant de nouveaux termes sur ce périmètre	Le point est noté et nous instruisons la possibilité de présenter le sujet autrement
6	APICEM	#1	Il serait opportun de profiter de la version 1.6 du Référentiel #1 afin de rendre obligatoire la déclaration des cotitulaires sur les BAL ORG (pour les nouvelles BAL et un délai afin de rationaliser l'existant)	Cette piste nous conviendrait parfaitement.
7	MIPIH	#1	Il existe plusieurs cas d'usage concernant les BAL ORG en établissement qui ne vont pas dans le sens d'associer des PS à des BAL ORG : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des BAL ORG qui ne sont pas accédées par des PS</li> <li>• Des PS qui ont des démarches d'obtention de BAL détachées de la politique globale de l'établissement</li> </ul>	Nous y voyons un avantage certain : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Obtenir le détail des PS derrière une BAL ORG en établissement dans l'annuaire santé → meilleure visibilité pour l'adressage des courriels</li> </ul>
8	APICEM	#1	Le Référentiel #1 devrait se contenter de présenter uniquement les modalités techniques d'interopérabilités et pas cadrer les offres commerciales des Opérateurs	Nous pensons rester sur un périmètre iso avec la version en cours en ce sens que nous demandons de présenter à minima des BAL PER et ORG. En optionnel les BAL APP.
9	APICEM	#1	Il manque un chapitre structurant dans le Référentiel #1 qui concerne la réversibilité des adresses et des données pour les PS qui souhaitent changer d'Opérateur	Sujet noté qui sera à instruire

---

10	MIPIH	#1	Des modèles de CGU nous seront ils proposés ?	Effectivement, si avec notre service juridique il est décidé que le Référentiel est le bon canal, des CGU seront présentes sous forme d'exigence. Ce qui est d'ailleurs déjà le cas avec la version courante
----	-------	----	---	--